



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 22 FEVRIER 2018**

**Date de convocation :**

16/02/2018

En exercice : 28

Présents : 22

Votants : 25

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Géraldine MIR, Cédric SANCHEZ, Florence PERAMON, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cécile LAVALL (à William BURGHOFFER), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absentes excusées : Mmes Janine PONSAILLÉ, Céline SALGUERO et Fatiha TAHARASTE.

Mme Frédéric CRAVO a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2018/03 : ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Dans un souci d'amélioration continue du rendement des réseaux d'eau potable, il est indispensable de réactualiser le schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Cette opération permettra de mettre à jour le schéma de distribution d'eau potable, en vue de l'annexer au PLU ; de cibler de nouvelles zones fuyardes et de proposer un programme d'intervention au vu des éléments techniques et économiques mis en évidence par l'étude pour assurer une bonne gestion des ressources et des infrastructures.

Après consultation, l'entreprise Métro l'Eau a été sélectionnée pour réaliser l'étude. Le montant de l'opération s'élève à 20 550€ HT

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**APPROUVE** sans réserve le projet de réactualisation du Schéma directeur d'alimentation en eau potable pour un montant de 20 550€ HT

**DEMANDE** au Département des Pyrénées Orientales et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse une subvention aussi élevée que possible

**DONNE** mandat au Département pour percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de notre collectivité maître d'ouvrage et à nous la reverser, en s'engageant à rembourser au Département la subvention perçue en cas de non-respect de ses obligations

**PREND ACTE QUE :**

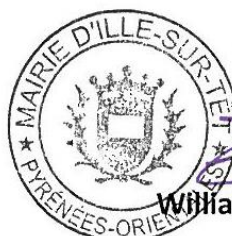
- L'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides
- La durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Ille sur Tet, le 22 février 2018



Le Maire,

William BURGHOFFER